



# **Lettre aux RU**

Lettre d'information aux représentants des usagers en santé en Centre-Val de Loire



LA MOBILISATION AUTOUR DE LA JOURNÉE EURO-PÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ (JEDS) (ORIGINELLEMENT « EUROPEAN PATIENTS' RIGHTS DAY », IMPULSÉE PAR LE MOUVEMENT DE CITOYENS EUROPÉENS ACTIVE CITIZENSHIP NET-WORK) EST DE RETOUR EN 2021, SOUS UN NOU-VEAU FORMAT ADAPTÉ À LA CRISE SANITAIRE AC-TUELLE.

A partir du **18 avril** prochain, et durant un mois, les délégations régionales de France Assos Santé et les représentants des usagers peuvent vous proposer une série d'événements pour informer les usagers sur leurs droits en santé: Webinaires, rencontres thématiques, vidéos, témoignages: l'ensemble du réseau de l'union déploie de nouveaux outils et formats digitaux.

# Vous êtes représentant des usagers et vous êtes intéressé pour communiquer sur cette journée ?

Votre association agréée d'usagers du système de santé, l'établissement de santé dans lequel vous siégez peuvent être intéressés pour relayer des messages pour améliorer la connaissance de droits fondamentaux en santé trop souvent méconnus des usagers ou des adhérents de votre association.

<u>La délégation de France Assos Santé en région Centre-</u> <u>Val de Loire, vous propose</u>:

# Un appui dans l'organisation de votre action JEDS 2021

au travers de conseils, de ressources graphiques : affiches, vidéos, images web, documentation pour participer à cette campagne de communication qui se déroule du 18 avril au 18 mai 2021.

Quelques exemples d'actions au sein de votre association :

 Visibilité de la campagne sur les réseaux sociaux (Facebook Twitter,...) de votre association, - dans les lettres d'informations à vos adhérents,...

#### Quelques exemples d'actions en lien avec vos établissements de santé :

- par voie d'affichage près des lieux stratégiques et de passage (près des ascenseurs, salles d'attentes,...)
- sur les écrans de télévision des établissements de santé....

Parlez-nous de vos actions, nous les valoriserons sur nos supports!



Contact : rlaniesse@france-assos-sante.org

#### Page 2

Page 1
JEDS 2021

Quelle représentation des usagers dans les CPAM!

#### Page 3

E-satis : Dispositif de mesure de la satisfaction et de l'expérience patient

#### Page 4

Le saviez-vous!

L'exercice coordonné : ces acronymes qui nous entourent !

SOMMAIRE

# LE FIL DES ACTUS





DÉPROGRAMMATION DES FORMATIONS ORGANISÉES PAR FRANCE ASSOS SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

Compte tenu des dernières mesures gouvernementales, les formations en présentiel prévues au 2ème trimestre 2021 sont annulées. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous proposer une formation thématique à dis-

#### A venir!

La Semaine européenne de la vaccination (SEV) (créée en 2005 par Restez informés sur les enjeux de la vaccination. Cette année l'évènement se tiendra du 17 au 21 mai

La vaccination contre la Covid-19 reste l'actualité du jour mais ne doit pas faire oublier l'importance des autres vaccinations pour préserver la santé de tous, que ce soit les vaccinations du nourrisdes moins de 40 ans avec 2 doses pour stopper les épidémies de rougeole ou la nouvelle extension aux garçons de la vaccination contre le papillomavirus (HPV).



#### Nous rejoindre!

Les adhésions 2021 à France Assos Santé Centre-Val de Loire sont ouvertes!

actions au sein de notre association, bénéficier de nos informations permanentes et de notre offre de formation, les associations membres devront compléter et retourner un bulletin d'adhésion. Montant de la cotisation : 35 euros

# Plein Feux

# Quelle représentation des usagers dans les conseils des caisses primaire d'assurance maladie!

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE duelles et des aides collectives au MALADIE (CPAM) EST UN ORGA-NISME DE DROIT PRIVÉ QUI EXERCE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC:

- Affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie
- Traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et accidents du travail et maladies professionnelles
- Appliquer un plan d'action en matière de gestion du risque en relation avec les professionnels de santé
- Développer une politique de prévention et de promotion de la santé
- Assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides indivi-

profit des associations

Son conseil est composé de 23 membres désignés dont 3 membres (France Assos Santé, FNATH, UNAF) au sein du 3<sup>ème</sup> collège. L'article R211-1-1 du code de la sécurité sociale précise que le conseil peut constituer en son sein des commissions et leur déléguer une partie des attributions : La commission de recours amiable, des pénalités, de contrôle, action sanitaire et sociale....



## On vous donne la parole! Interview d'une bénévole qui siège en CPAM

Les RU au sein du Conseil de la s'investir? CPAM sont appelés « Conseiller Je pense que le conseiller des des caisses ». Nous n'avons pas caisses peut siéger dans diverses l'appellation de RU. Nous avons un commissions. Notre présence au rôle primordial à jouer pour régler sein de la CASS répond parfaitenotamment les difficultés évoquées ment à notre rôle pour la défense au sein de la commission d'action des intérêts des usagers du système sanitaire et sociale (attribution des aides financières sein de cette commission sont anoindividuelles...) Selon moi, c'est im- nymisés, ils traitent par exemple. pressionnant de siéger dans cette des dépenses liées à des soins deninstance avec l'ensemble des parprenantes (représentants d'employeurs, de la pour les étudier, nous avons un fédération de la mutualité française et diverses institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie). Pour chacun, 1 poste de titulaire et 1 suppléant. Il est important d'identifier les acteurs qui siègent dans les diverses commissions ou on peut être amenés à siéger.

Le mot d'ordre que je retiens c'est TRAVAILLER ENSEMBLE, il y a une réelle nécessité de communiquer, créer du lien avec les autres conseillers notamment lorsqu'il faut procéder à des élections dans le conseil et dans les instances mises en place dans une caisse primaire. N'oublions pas que nous siégeons avec une voix délibérative.

Quelle est votre perception Selon vous, dans quelles commisdu rôle de « Conseiller des Caisses » ? sions le conseiller des caisses doit-il

> (CASS) de santé. Les dossiers présentés au taires, une aide à la mutuelle, les de ce conseil actes funéraires... Bien entendu. cadre réglementaire précis. Parfois, entre les membres des différentes commissions, nous pouvons avoir des désaccords qui suscitent de nombreux échanges mais les intérêts de la personne passent toujours en premier. La commission de recours amiable (CRA) agit lorsqu'il y a des recours, des recouvrements avec des indus. Elle essaye de régler les conflits entre les assurés et la CPAM, elle joue alors un rôle de conciliation. Nous pouvons également représenter l'Assurance Maladie dans d'autres structures comme la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)...

vos missions?

La crise sanitaire comme beaucoup d'autres structures a impacté l'organisation des caisses. La CPAM a dû repenser sa façon de travailler à travers la visioconférence car certaines commissions ont été reportées voire arrêtées lors du 1er confinement. J'ai pu remarquer que dans mon département il y avait moins de dossiers déposés en CASS. La CPAM a dû s'impliquer pour être partie prenante dans la gestion de cette pandémie.

On se doute que cette situation inédite va entraîner dans l'avenir quelques rmodifications notamment concernant la prise en charge des personnes présentant un « COVID-long ».

devront être renouvelés, que pour- les usagers du système de santé.

#### La crise sanitaire actuelle a-t-elle riez-vous dire aux personnes intéengendré des conséquences dans ressées pour siéger dans cette instance?

Je dirais que pour être conseiller des caisses, il y a une limite d'âge au moment de la désignation (18 ans au - et de 65 ans au + à la date de la nomination). Je pense qu'il est très utile de connaître le système de santé car ce siège nécessite une réelle implication et un investissement surtout au début. Nous sommes présents pour représenter les usagers du système de santé et pas notre association. C'est un mandat spécifique mais très intéressant et enrichissant. Ce qu'il faut savoir c'est que nous ne sommes jamais seul! J'ajouterai qu'il ne faut pas faire de rétention d'information et avoir des interactions avec les autres conseillers (UDAF, En 2022, les conseillers des caisses FNATH et FAS), ceux qui représentent

# E-satis: Dispositif précieux de mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients!

DE NOMBREUX OUTILS SONT DISPONIBLES (questionnaire anonyme). POUR MESURER LA QUALITÉ DES SOINS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PU-**BLIC OU PRIVÉ TOUJOURS DANS L'OBJECTIF** D'AMÉLIORER LES PRATIQUES ET DE MESU-RER LA SATISFACTION DES PATIENTS APRÈS UN SÉJOUR HOSPITALIER\*.

#### De quoi s'agit-il?

E-Satis est une enquête nationale pilotée par la Haute Autorité de Santé (HAS). La HAS a co-construit avec les établissements de santé un questionnaire à destination des patients pour recueillir leur satisfaction sur l'accueil, la prise en charge humaine, technique et logistique, l'organisation du retour à domicile... Le CISS, collectif Interassociatif sur la Santé, transformé en France Assos Santé a participé à l'élaboration de ce questionnaire au travers de sa présence dans les groupes de travail de la HAS. Ce questionnaire De nombreux outils d'information et de a également été testé auprès des associations de patients volontaires du réseau du CISS.

#### Comment est organisé ce dispositif au sein des établissements de santé?

Cette campagne est organisée selon un calendrier bien précis à compter du mois d'octobre de l'année N à décembre de l'année N+1.

Le principe : 2 semaines après le retour à domicile, le patient reçoit un mail pour accéder au questionnaire esatis via lien

#### Les étapes du déroulement

- · Les établissements de santé informeront les patients et collecteront les courriels (accord donné par le patient en amont lors de son hospitalisation, l'adresse mail ne sera communiquée à aucun tiers)
- Dépôts des mails sur la plateforme esatis par l'établissement de santé
- Réponse au questionnaire par le patient (10 min environ pour le remplir)
- Possibilité pour les établissements de santé de visualiser les résultats
- Calcul d'indicateurs par la HAS (calcul de la note de satisfaction)
- Diffusion des rapports d'analyses nationaux sur le site Internet scope santé www.scopesante.fr

communication ont été réalisés par la HAS. Une vidéo pédagogique sur la démarche est disponible pour les établissements de santé, vous la retrouverez sur le site Internet youtube. Cette démarche aide à inscrire le regard des patients au cœur de la stratégie du système de santé pour l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements de santé. Attention, ce dispositif ne remplace pas le

# questionnaire de satisfaction.

\*séjours: + de 48h Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO) depuis 2016, chirurgie Ambulatoire sécurisé depuis 2018, SSR depuis 2020.

#### **QUOI DE NEUF AU NATIONAL!**

#### Journées nationales de France Assos Santé!

23 juin 2021 : le thème évoqué sera la complémentarité

Organisée par l'UNAF et FAS

21 septembre 2021 -Journée nationale assurance maladie sur la thématique du numérique avec notamment l'arrivée de l'Espace Numénumérique et le maintien de la proximité et de la confiance

des usagers. Organisée par L'UNAF, la FNATH et FAS

valdeloire@france-assos-

#### Les jeudis de France **Assos Santé**

N'hésitez pas à participer aux



#### Refonte du Guide du RU en CDU

Le nouveau Guide du RU en Commission des usagers est le site:



https:// www.franceassos-sante.org/ publication\_document/ guide-durepresentant-des -usagers-encommission-des -usagers/

## Le Saviez-vous?

#### SANTÉ INFO DROITS

France Assos Santé met à disposition des usagers du système de santé une ligne d'informations juridiques et sociales. Des juristes et des avocats répondent à vos questions en lien avec le droit de la santé. Ils sont joignables au numéro suivant : 01 53 62 40 30

## Quelques données chiffrées en 2020!

2007 2020

Nb d'appels traités 4102 7088

Nb de mails traités 1615

### Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h Mardi et jeudi : 14h-20h

Thématiques abordées :

Droits des malades dans leur recours au système de santé, Travail, revenus de remplacement (en cas d'arrêts maladie, invalidité), accès et prise en charge des soins, assurance et emprunt, handicap, grand âge et dépendance, droit des personnes....

Départements région CVL 18 28 45 36 37 41

Nb de sollicitations par département en région CVL (appels+ mails)

35 29 27 71

# ESP-CV

# L'EXERCICE COORDONNÉ: **CES ACRONYMES QUI NOUS ENTOURENT!**

**2<sup>ÈME</sup> VOLET** (Cf 1<sup>er</sup> volet – lettre d'information n°4)

RENFORCER L'OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ ET LA CONTINUITÉ DES SOINS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU PATIENT. ZOOM SUR 2 ÉQUIPES DE SOINS PRIMAIRES AU SERVICE DES PATIENTS!

#### **MSP – Maison de Santé Pluriprofessionnelles**

Selon le Code de la Santé Publique\* (art. L6323-3 modifié par la loi 2019-774 du 24 juillet 2019) « la maison de santé est une personne morale constituée entre des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens.

Ces professionnels assurent des activités de soins sans hébergement de 1<sup>er</sup> recours au sens de l'article <u>L.1411-11</u> et, le cas échéant, de 2<sup>nd</sup> recours au sens de l'article L.1411-12 et peuvent participer à des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé et à des actions sociales dans le cadre du projet de santé qu'ils élaborent et dans le respect du cahier des charges déterminé par arrêté du ministre chargé de la santé ».

Les maisons de santé pluriprofessionnelles ont une patientèle commune. Le but étant de faciliter la prise en charge coordonnée des patients sans rupture dans leur parcours de soin.

Elles sont structurées en association loi 1901 a minima ou en société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) (statut juridique non obligatoire qui permet de percevoir des rémunérations de l'Assurance Maladie).

En région : 98 MSP mises en place (10 dans le Cher, 18 dans l'Eure-et-Loir, 15 dans l'Indre, 19 dans l'Indre-et-Loire, 15 dans le Loir-et-Cher, et 21 dans le Loiret.

#### CDS – Centre de Santé

L'article L. 6323-1 du Code de la santé publique définit le centre de santé comme une structure sanitaire de proximité, dispensant des soins de 1er recours et, le cas échéant, de 2<sup>nd</sup> recours et pratiquant à la fois des activités de prévention, de diagnostic et de soins, au sein du centre, sans hébergement, ou au domicile du patient.

Dans la lignée des dispensaires, les centres de santé ont une mission sociale d'accès aux soins pour tous. Tout centre de santé, réalise, à titre principal, des prestations remboursables par l'assurance maladie et applique le Tiers Payant.

Ils peuvent être gérés par des associations, des collectivités territoriales (municipalité, en général), ou par des assureurs de santé (on parle alors de « centre de santé mutualiste »).

Les professionnels de santé qui y exercent sont salariés.

\*Code de la santé publique contient notamment le <u>Code de</u> déontologie médicale que doivent respecter les professionnels de la santé lors de l'administration des soins de santé en France.

## CHIFFRES-CLÉ

442 31

Il s'agit du nombre total de vaccinations réalisées en région Centre-Val de Loire

316 638 <sup>1ères</sup> doses injectées 125 678 <sup>2ndes</sup> doses injectées Données au 7/4/21 -sources ARS <u>Centre-Val</u>



#### **Groupes d'échanges**

18/05/2021 : Groupe d'échanges & analyse de pratiques

## A VOS AGENDAS!



#### Journée régionale à destination des RU

14 juin 2021 : webconférence sur le thème de la certification des établissements de santé

#### Instances statutaires

15/06/2021:

Assemblée régionale & Comité Régional